## BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2009- 404 /PRES/PM/MAECR/ MEF portant ratification de la Convention portant Statut du Fleuve Volta et création de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV).

Visa CFH 0370 08-06-09

## LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution;

- VU le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2008-517/PRES/PM du 03 septembre 2008 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU la Convention portant statut du Fleuve Volta et création de l'autorité du basin de la Volta (ABV);
- VU l'avis juridique n° 2007-016/CC du 10 août 2007 sur la conformité à la Constitution du 2 juin 1991 de la Convention portant statut du Fleuve Volta et création de l'Autorité du Basin de la Volta (ABV), signée à Ouagadougou le 19 janvier 2007 entre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo;
- VU la loi n° 021-2007/AN du 30 octobre 2007 portant autorisation de ratification de la Convention portant statut du Fleuve Volta et création de l'Autorité du Basin de la Volta (ABV);
- VU le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;

## **DECRETE**

ARTICLE 1: Est ratifiée la Convention portant statut du Fleuve Volta et création de l'Autorité du Basin de la Volta (ABV).

## ARTICLE 2:

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale, le Ministre de l'économie et des finances et le Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 Juin 2009

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

<u>Tertius ZONGO</u>

Le Ministre de l'économie et des finances Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale

Bédouma Alain

<u>Lucien Marie Noël BEMBAMBA</u>

Benhams

Le Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques

Laurent SEDEGO